

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0005763

Maladie

Dentaire

Optique

Autre

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5018 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Hr SAROUTI HASSAN

Date de naissance : 09/01/1957

Adresse : abdesarouti@gmail.com

Tél. : 066220299 Total des frais engagés : 1593,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/03/2018

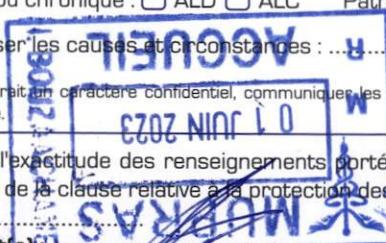
Nom et prénom du malade : Mr. SAROUTI Oussama Age : 21ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Berlenthose

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :



Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exhaustivité des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 08/03/2018 Le : 08/03/2018

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/03/2020 09/03/2020 10/03/2020	Visite Echogramme	100% 100%	100000 100000	DOCTEUR Ahmed KADISS CASABIANCA des malades cardiaques 23/03/2020

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Mme TAZI SAWANIEH ZAKIA 382, Bd. BOURGEOIS Tél.: 022 25.01.28 Pharmacie de l'Anjou ABLANCA	3/3/23	293,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

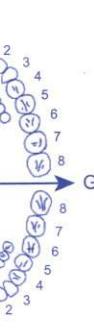
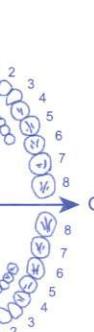
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology

Casablanca le :

CASA , Le 08/03/2023

M. OUSSAMA SAROUTI

1) MAGMINE

1 le matin, au cours du repas, pendant 1 mois

2) BEROCCA CAL BT/20 CP EFFE

Prendre 1 comprimé le matin, au cours du repas, pendant 1 mois

3) D-CURE FORTE

1 ampoule 100.000 UI dans un verre de lait chaque 15 jours pendant 02 mois



Pharmacie da Muzai
Mme TAZI SADANI ZAKI
382 Bd. Brahim Roudan
Tél.: 022 25.07.28
Casablanca

CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU

Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology



98 Angles Rue Kadi Iass et Rue Abou Salt

(Près de la commune urbaine du Maârif) Casablanca

Tél: 0522253600 - Fax: 0522253601 - Mobile: 0661321866

INPE: 091026591 - Mail: ahmedbennis7@gmail.com

Facture :

- Date : 08-03-2023

- Nom : Saphrahi

- Prénom : Hassouna

- Consultation + ECG : 300

- Echographie Cardiaque : 1000

- Echographie Vasculaire :

- Holter Tensionnel :

- Holter Rythmique :

- Autres :

Total : 1300

Professeur Ahmed BENNIS
Spécialiste des maladies cardiovasculaires
98, Rue KADI IASS - MAARIF
Casablanca
Tél: 0522253600 - Fax: 0522253601 - Mobile: 0661321866

Pr. BENNIS AHMED
Cardiologie
98 ANGLE RUE KADI LASS ET BRUE
ABOU
SALT ANDALOUSSI
CASA
Tel.:0522253600
Mobile:0661321866
Fax:0522253601
Email:bennis_cardio@yahoo.fr
00 0 00124 8

CASA, le 08/03/2023

Echographie cardiaque

Echographie faite le 08/03/2023 - Opérateur :

SAROUTI OUSSAMA

Taille : Poids :

Destinataire :

Indications : Bilan Cv

Résultats

Fc	Ao	OG	Dtd	Dts	Inc	EpS	EpP	FRD	FEtm	IMM	PAPs	Pod
71 Nb/mn	30 mm	42 mm	51 mm	34 mm		10 mm	9 mm	33 %	61 %			

Rythme : sinusal

Aorte : aorte initiale non dilatée

Valve aortique : sigmoïdes aortiques normales , surface de la valve aortique : 2 cm²

Ventricule gauche : fonction systolique globalement normale

Valve mitrale : normale , surface de la valve mitrale : 4 cm²

Oreillette gauche : non dilatée

Coeur droit : non dilaté

Péricarde : libre

Commentaire : VG non dilaté avec cinétiqe vG conservé

FEVG 61% en 2D Biplan.

\$Strain VG global conservé

GS : -20.2%.

Pression de remplissage VG non élevé

Aorte initiale non dilaté

Pas de valvulopathie significative

Pas de signe d'HTAP.

Pas d'épanchement pericardique

unction VD conservé
non dilaté
pressions pulmonaire et volemie non élevé

Conclusion :

FEVG 61%. PRVG non élevé. Pas de valvulopathie. Pas d'HTAP

Appareil : Mise en service le

~~Pr. Ahmed BENNIS~~
~~Spécialiste des maladies~~
~~Cardiovasculaires~~
~~10 Rue Kadi Lass Maarif - Casablanca~~
~~Tel 88 11 25 36 90~~

CABINET DE CARDIOLOGIE
ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU

Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology



98 Angles Rue Kadi Iass et Rue Abou Salt

(Près de la commune urbaine du Maârif) Casablanca

Tél: 0522253600 - Fax: 0522253601 - Mobile: 0661321866

INPE: 091026591 - Mail: ahmedbennis7@gmail.com

Facture :

- Date : 08-03-223

- Nom : SAHRAI

- Prénom : Unssat

- Consultation + ECG : 300

- Echographie Cardiaque : 1000

- Echographie Vasculaire : 100

- Holter Tensionnel : 100

- Holter Rythmique : 100

- Autres :

Professeur Ahmed BENNIS
Spécialiste des maladies cardiovaskulaires
98, Rue KADI IASS - MAARIF
Casablanca - Maroc
Tél: 0522253600 - Fax: 0522253601

PROFESSEUR AHMED BENNIS
Spécialiste des maladies cardiovaskulaires
98, Rue KADI IASS - MAARIF
Casablanca - Maroc
Tél: 0522253600 - Fax: 0522253601

Total : 13.000

SAROUTI OUSSAMA

FC 71/min

Axes

Né(e) le 16.02.1999
Age 24 ans
Sexe Masculin
Taille cm
Poids kg
Origine PA
Remarque

Intervalles

RR 848 ms

P 122 ms

PR 140 ms

QRS 86 ms

QT 364 ms

QTc 396 ms

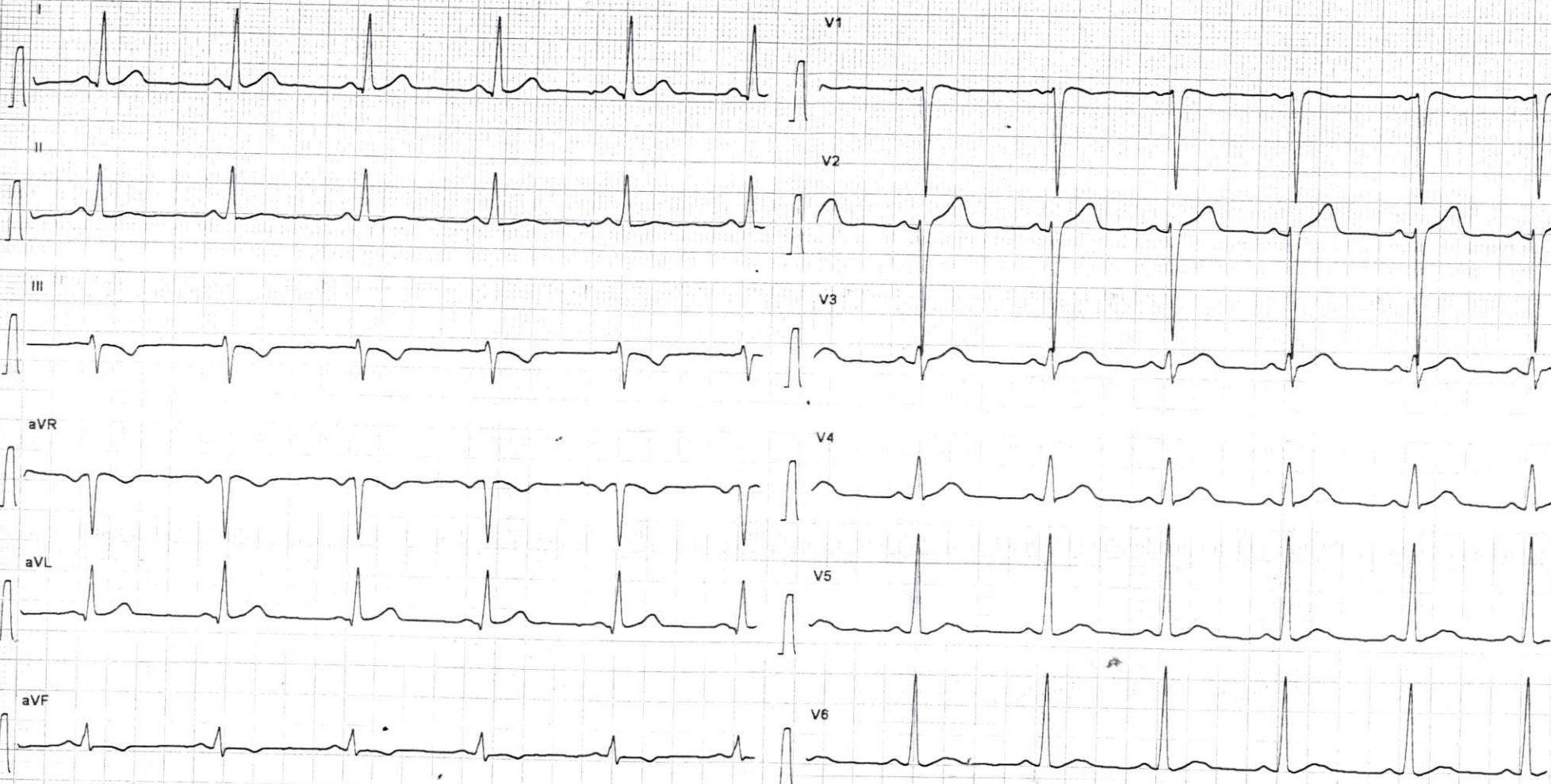
(Bazett)

P 28 °

QRS 12 °

T -10 °

Interprétation: RYTHME SINUSAL, ANOMALIE DE T DANS DES DERIVATIONS INFER., ANOMALIE ST ET T NON SPECIFIQUE (SUS DECALEAGE)
RI6.02 Rapport non confirmé



10 mm/mV 25 mm/s

10 mm/mV 25 mm/s

0.05 - 25 Hz F50 SBS SSF

SCHIFFER SWITZERLAND

0727

08.03.2023 17:25:13

Art. No. 2157047 CFS004

SCHIFFER SWITZERLAND

Pr. BENNIS AHMED

MS-2015 V3.14 CL

Art. No. 2157047 CFS004